

Appel FDCA 2023

1. Projets et collaborations
2. Encouragement de la relève
3. Recherche inclusive
4. Rayonnement des activités

Contexte

Cet appel à projets offre des opportunités financières visant à **soutenir et inciter la recherche sur quatre orientations stratégiques** : 1. Projets et collaboration ; 2. Encouragement à la relève ; 3. Recherche inclusive ; 4. Rayonnement des activités. Le « Plan facultaire d'incitations à la recherche » à l'origine de cet appel s'inscrit dans la [stratégie facultaire 2021-2026](#) et a été validé par le Conseil de Faculté le 30 mars 2023. La somme de 200'000 CHF est mise à la disposition de la communauté de la FDCA.

Éligibilité des requérant·e·s

Cet appel est **ouvert à toutes les chercheuses et chercheurs de la communauté facultaire** (c.-à-d. doctorant·e assistant·e et non-assistant·e, 1^{er} assistant·e, postdoctorant·e, MA, MER, chargé·e de cours, professeur·e). La ou le requérant·e principal·e doit être affilié·e à la FDCA durant toute la durée du projet (c.-à-d. contrat UNIL ou immatriculation pour les doctorant·e·s non-assistant·e·s). Les membres de l'équipe de projet peuvent en revanche appartenir à une autre faculté ou institution.

Orientations de la requête

L'appel promeut quatre orientations stratégiques. Les requérant·e·s soumettent leur requête dans l'une de ces orientations (cf. Soumission et requête).

ORIENTATION 1 : Projets et collaborations

∞ financement de projets ou séjours de recherche pour un montant maximum de 50'000 CHF

- Projet de recherche atypique ou non éligible pour un financement « classique » (p. ex. hors FNS ou Horizon Europe)
- Projet de recherche collaboratif ou transversal (p. ex. pôles facultaires, interdisciplinaire, inter-écoles/institut, inter-institutionnel)
- Projet de recherche privilégiant une approche de recherche participative (p. ex. sciences citoyennes, recherche-action)
- Invitation de chercheur·e·s pour développer des partenariats et des collaborations (*short term visit*)

ORIENTATION 2 : Encouragement de la relève¹

∞ financement de séjours ou activités de mobilité d'un montant maximum de 5000 CHF chacune

- Activité de réseautage et prise de contact pour la recherche en cours ou la suite de la carrière
- Activité de formation à de nouvelles approches ou méthodes scientifiques
- Séjour en immersion dans une nouvelle discipline en lien avec le travail de recherche actuel

¹ doctorant·e, postdoctorant·e, 1^{er} assistant·e, MA

ORIENTATION 3 : Recherche inclusive

∞ financement d'un projet Égalité-Diversité-Inclusion (EDI) pour un montant maximum de 50'000 CHF

- Projet de recherche portant sur une problématique Égalité-Diversité-Inclusion
- Projet de recherche porté par un·e chercheur·e de la relève (c.-à-d. doctorant·e, postdoctorant·e, MA)
- Projet de recherche porté par un·e chercheur·e établie (i.e. MER, Prof.) retardé·e dans ses travaux (p. ex. charges institutionnelles, paternité/maternité, pair-aidant·e)

ORIENTATION 4 : Rayonnement des activités

∞ financement d'événements ou projets de valorisation d'un montant maximum de 5000 CHF chacun

- Organisation d'un événement non-académique visant à renforcer le dialogue avec la société
- Projet de communication scientifique original visant à valoriser une activité de recherche
- Projet de médiation scientifique ou de publication à l'attention d'un public plus large

Processus et critères d'évaluation

(1) Les projets sont soumis au Décanat qui (2) identifie et sollicite un·e expert·e « externe » (c.-à-d. d'une autre école/institut ou faculté) dans la discipline concernée pour contribuer à l'évaluation des dossiers avec les équipes décanales "Recherche" et "Relève et EDI" (c.-à-d. Vice-doyenne Recherche, Vice-doyen Relève et EDI et adjoint·e·s). (3) Ces dernières rédigent un préavis de synthèse des projets à l'intention de l'ensemble des membres du Décanat qui (4) décide *in fine* de l'attribution des fonds.

Les projets sont évalués à l'appui des critères suivants (cf. liste ci-dessous), dont les deux premiers sont impératifs. Une attention particulière est également portée à une répartition des fonds équilibrée entre les différentes orientations. Les financements de type « *Seed Funding*² » ou « *Matching Fund*³ » sont privilégiés mais pas requis.

Critères d'évaluation (impératifs)

- **Qualité scientifique** (pertinence, originalité, rigueur)
- **Faisabilité dans l'année** (temporalité, technique, budget)

Critères d'évaluation (non-cumulatifs)

- **Collaboration** (pluralité, diversité ou interdisciplinarité)
- **Relève** (formation, opportunité ou réseau)
- **Inclusion** (dimension EDI, objet de recherche ou postes)
- **Lien avec la société** (objet de recherche, approche méthodologique ou médiation)
- **Impact** (législation, politiques publiques ou pratiques d'intervention)
- **Durabilité** (éthique, accessibilité, ouverture)

² Un financement de démarrage pour développer un nouveau projet de recherche dans le but d'une demande de fonds externe

³ Un financement complémentaire pour compléter les ressources envisagées (obtenues ou en cours de soumission)

Modalités de financement

Une somme totale de 200'000 CHF est destinée à cet appel FDCA 2023. Les financements octroyés dans le cadre des orientations 1 (Projet et collaborations) et 3 (EDI) pourront atteindre le montant de 50'000 CHF. Les financements de mobilité (Orientation 2) ou de valorisation (Orientation 4) peuvent se monter à un maximum de 5'000 CHF. Les financements de type « *Seed Funding* » ou « *Matching Fund* » doivent être mentionnés dans le formulaire de soumission en ligne (cf. Soumission et requête).

Le financement octroyé doit être dépensé sur l'année académique qui suit la décision (année académique 2023-2024). La décision sera rendue d'ici la fin de l'année académique en cours.

Frais pris en charge

- a) Logement, déplacement et repas
- b) Frais d'organisation d'événement (p.ex. impressions, pause-café)
- c) Frais liés à la conception d'un dispositif de communication ou de médiation scientifique
- d) Frais de formation et d'inscription
- e) Engagement ponctuel (i.e. montant inférieur à 50'000 CHF, année académique 2023-2024)

Soumission et requête

Toutes les informations nécessaires à la soumission d'une requête en réponse à l'[Appel FDCA 2023](#) sont disponibles sur le site web de la Faculté. **La soumission s'effectue via un court formulaire en ligne auquel doit être joint un fichier pdf** contenant le descriptif du projet ainsi qu'un budget prévisionnel.

Contenu et règles rédactionnelles

- **Lanque** : Français ou Anglais
- **Format** : 1 seul document au format pdf de 3 pages maximum (descriptif + budget prévisionnel)
- **Descriptif du projet** (à adapter en fonction du type de projet)
 - Titre et nom de la/du requérant·e· principal·e
 - Contexte institutionnel, domaine et/ou état des connaissances scientifiques
 - Objet et objectifs de la recherche, du séjour, de l'événement ou de l'activité
 - Problématique et questions de recherche, besoins en formation ou en lien avec l'activité
 - Protocole d'enquête, du déroulement du séjour, de l'événement et/ou de l'activité
 - Résultats attendus, originalité, portée académique et/ou impacts sociétaux du projet
 - Équipe, collaboration et calendrier
- **Budget prévisionnel** : Type de frais (cf. Frais pris en charge), description (p.ex. fonction, durée de l'engagement ou du séjour, lieu du séjour...) et montant

Rapport de fin de projet

Chaque bénéficiaire s'engage à **rendre compte du déroulement de son projet et de ses résultats dans les deux mois qui suivent la fin de son financement** par la remise au Décanat d'un bref rapport de synthèse (2 pages max.). Elle ou il s'engage en outre à collaborer avec Gaëlle Delavy, Adjointe de Faculté en charge de la communication, pour en visibiliser les principaux résultats.

Soutien et contacts

Pour toute question spécifique aux aspects de ressources humaines et financières

Huguette Groux

Adjointe Finances et ressources humaines

Décanat de la FDCA

Internef 217

huguette.groux@unil.ch

+41 21 692 27 40

Pour toute question relative à un projet de communication ou médiation scientifique

Gaëlle Delavy

Adjointe Communication et valorisation scientifique

Décanat de la FDCA

Internef 217.1

gaelle.delavy@unil.ch

+41 21 692 27 69

Pour toute question sur l'Appel FDCA 2023

Caroline Wilhem

Adjointe Affaires institutionnelles et recherche

Décanat de la FDCA

Internef 218

caroline.wilhem@unil.ch

+41 21 692 27 67

Le 1^{er} mai 2023